Papillonnages

Le magazine d'informations de l'Adapei de Loire-Atlantique

N°44
Juin 2016

Vers une société inclusive

FACILE-À-LIRE

Adapei
Loire-Atlantique

DOSSIER SPÉCIAL

Charles Gardou

Réflexion sur les fondements d'une société inclusive

ACTUALITÉS

Autisme

Ouverture en cours d'un Service d'Accompagnement pour les tout-petits

Vers une société inclusive et adaptée aux besoins et compétences des personnes handicapées

Sophie Biette Présidente de l'Adapei de Loire-Atlantique

Ce n'est pas une histoire de murs, mais une histoire de portes

Depuis plus de 60 ans, les parents d'enfants handicapés se sont battus afin que leurs enfants reçoivent une éducation, aient accès à un logement, un travail… Nous en sommes fiers.

Si leur protection reste un enjeu de taille, leur promotion, celle de leurs droits et de leurs capacités, est un nouveau défi. Il est temps ensemble d'aller plus loin dans la mise en œuvre de la loi de 2005 : accessibilité et compensation.

L'accessibilité, c'est l'aménagement de l'environnement humain et matériel pour que chacun puisse aller là où il veut. La compensation, c'est l'aide humaine et matérielle qui permet à une personne handicapée d'avoir accès aux mêmes droits que les autres citoyens.

Accessibilité et compensation ne sont liées ni à des murs, ni à des organisations, ni à des institutions.

Mais elles peuvent aussi être mises en œuvre dans des murs et hors des murs. Il faut bien des murs pour aller à l'école, des murs pour se loger, des murs pour travailler, des murs pour se soigner, des murs pour aller au cinéma… mais ces murs doivent être dotés de portes pour y entrer et sortir, aller et venir. Les murs, les organisations, les institutions doivent être au service de l'accessibilité et de la compensation et ne doivent pas les entraver.

Cela nous demande, dans un pays comme la France où l'on a construit des institutions au sein desquelles devaient s'intégrer des personnes handicapées (c'est-à-dire faire venir à l'intérieur des personnes qui viendraient de l'extérieur !), une révolution conceptuelle et culturelle.

Révolution de la pensée des parents, des professionnels et bien sûr des politiques publiques. Les personnes handicapées non ont montré qu'elles avaient déjà fait le pas ! Et nous invitent à les suivre.

L'Adapei de Loire-Atlantique a tous les atouts pour y répondre, sans renier sa mission. Nous avons développé des compétences expertes et diverses, à la fois sur l'accessibilité et la compensation. Elles doivent être mises au service d'une société inclusive et adaptée pour tous : avec les personnes handicapées bien sûr, les professionnels qui les accompagnent, leurs familles, mais aussi et surtout avec les services destinés à tous les citoyens.

Ainsi nous sommes engagés aux côtés de l'éducation nationale, des centres culturels, de loisirs et de sports, des entreprises, des sociétés d'habitation, des services de santé, des services de transports, des services de la petite enfance, des services pour personnes âgées… Nous devons tous nous y mettre.

Mais on n'y est pas encore. Ayons ensemble conscience de nos rigidités, de nos peurs et dépassons-les avec les personnes handicapées que nous accompagnons, en respectant leur rythme mais sans entraver leurs talents et envies.

La société inclusive et adaptée ne met nullement en danger ce que nous avons construit depuis 60 ans, elle va enfin nous permettre de partager nos expertises parentales et professionnelles, afin que nos enfants, adolescents, adultes existent avec les autres et par ricochet en faire profiter la société, qui a besoin de notre humanité, pour ne pas sombrer dans un élitisme qui peut la détruire de l'intérieur.

Entrainons avec nous les pouvoirs publics, non pas pour qu'ils fassent tomber des murs, si essentiels à la vie et à protection de tous mais pour qu'ils nous aident à bâtir et réfléchir avec nous à la construction de portes : pour une école, pour un habitat, pour un accès à la santé, pour un travail, pour du sport et des loisirs... inclusifs et adaptés. Pour donner de l'air aux orientations trop verticales et aux normes qui enferment.

FACILE-À-LIRE

L'Adapei de Loire-Atlantique milite
pour que toutes les personnes handicapées
puissent vivre comme tout le monde.
Il y a encore du travail à faire pour que ce soit vrai pour tous.
Mais nous pouvons le faire !

Sommaire

Ouverture du SESSAD début septembre

DOSSIER

AVANT L'ÉCOLE

5 Intervenir tôt en impliquant les parents

SCOLARISATION

7 « Depuis sa naissance, le SESSAD est un repère pour Juliette et pour nous »
8 « Notre énergie et nos efforts ont été récompensés »
9 Être accompagné en temps partagé

LOISIRS

11 « Si on n'était pas avec des handicapés, on s'ennuierait… »
13 Envisager de « vraies vacances »
14 Des loisirs pour tous
16 Chacun a son rôle à jouer…

TRAVAILLER

17 « Je suis au bout de mon rêve »
18 Apprentissage : « l'équipe m'aide à devenir plus autonome »
19 L'insertion professionnelle, un vrai défi !

HABITER

21 Vivre sa vie, comme tout le monde
21 Un échange de bons procédés

LES OUTILS

23 Communiquer à tous
24 Le Facile A Lire et à Comprendre (FALC)
26 « Je suis formée au FALC »
27 Accueillir, Accompagner, rendre Accessible sont les 3A…

INCLUSION SOCIALE

28 La Chapelle-sur-Erdre, une ville handi'accueillante
30 Histoires courtes sur le territoire de Blain/Châteaubriant

ACTUALITÉS

32 AGORA, un spectacle d'Arts Vivants !
32 Un nouveau service : le SESSAD Autisme « interventions très précoces »
32 La plateforme d'accompagnement pour personnes vieillissantes labellisée
33 Retour sur le Congrès 2016 de l'Unapei
33 La belle saison sportive de l'ELAN
34 Les vainqueurs de Festi'soupe 2016, ont pu participer à un atelier cuisine
34 Biocat, leur nouvelle activité (atelier chocolat) est un succès…
34 Esatco relance un restaurant interentreprises
35 Visite l'entreprise Manitou
35 Inauguration du FAM Diapason
35 Atelier « solidaire » pour les jeunes de l'IME des Sorinières
35 Inauguration de la Résidence Canteni

Papillonnages

Le « Facile À Lire et à Comprendre » a pour but de rendre accessible le « Papillonnages » aux personnes handicapées elles-mêmes. Il ne se substitue pas au texte. Nous remercions Caroline, Sylvie ainsi que Maryvonne, Anne-Sophie, Gildas et Paul de l'association « Nous Aussi », pour leur contribution à la transcription de ce « Papillonnages »

Adapei de Loire-Atlantique : Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales
13, rue Joseph Caillé
BP 30824
44008 Nantes Cedex 1
Tél. 02 40 12 22 90
Fax 02 40 12 22 99

Directeur de la publication : Sophie Biette
Comité de rédaction : Clothilde Damerose, Blandine Jolivet, Marc Marhadour, Gilles Ménard, Nancy Mottes, Dominique Moreau, Florence Parois, Marie-Claire Tesson, Claude Vibert

Création et réalisation graphique : Izardcom
Impression : Planchenault
Contact mail : communication@adapei44.asso.fr

Une société inclusive

Marc Marhadour Directeur Général de l'Adapei

Si notre société était inclusive, il nous serait inutile de défendre ce concept, nous n'aurions nul besoin d'en parler ni de la défendre.
Regardons autour de nous, cette société qui accepterait les différences, les fragilités, les « improductifs », les « laissés pour compte » reste à construire. Cette construction est certes un combat, mais c'est aussi une autre manière de vivre ensemble.

La société « *inclusive* », loin s'en faut, ne concerne pas uniquement le handicap. Comment sont aujourd'hui considérés ceux que la vie, la pauvreté, le chômage ont laissé au bord de la route ? Notre monde ne voit plus que les autoroutes et oublie ces chemins de traverse si nécessaires à la diversité humaine.
Ces milliers de réfugiés que certains accueillent et d'autres rejettent dans un océan d'indifférence voire de haine, lorsque ce refus n'est pas plus brutal, ne font-ils pas partie de notre « *Humanité* ». Les personnes « *sans domicile fixe* », à qui au mieux on jette une pièce ou au pire que l'on ignore, ne sont-ils pas partie prenante de notre Humanité ? Ces enfants qui mendient dans nos grandes villes, les voyons-nous encore ?
Le sujet n'est pas de décrire tous les exclus de notre société qui rejette telle une machine infernale ceux qui sont incapables d'avancer, ceux que la vie a fragilisés, meurtris, blessés. Mais il s'agit simplement de resituer la question de la **société inclusive** dans sa dimension politique, sociale et humaine.
La **société inclusive** est Politique au sens noble du terme, car il s'agit de faire société avec ses semblables, de protéger les plus fragiles, de vivre ensemble en acceptant les différences, toutes les différences.
Cette société inclusive est aussi sociale. En effet, le paradoxe actuel tient au fait que notre système social est financé par la croissance économique dont une partie permet de « *faire* » du social. Et pourtant, sans être taxé de Marxiste illuminé, cette croissance économique est aussi celle qui créee et engendre les besoins sociaux. La tension permanente entre l'économique et le social est consubstantielle aux crises que traversent nos économies occidentales.
La société inclusive est avant tout humaine, car elle nécessite de reconnaitre en l'autre, quel qu'il soit, un être semblable et différent à la fois. Semblable par l'humanité qu'il porte en lui ; différent par la singularité qui constitue chaque être humain. La **société inclusive** consiste simplement à accepter l'autre dans sa richesse humaine, dans sa capacité à vivre et à être au monde, dans son appartenance à une collectivité, à une société qui transcende toutes les personnes qui la composent. La question de la **société inclusive** est une question politique, sociale et humaine, elle s'oppose à la ségrégation, à la catégorisation, à l'enfermement, à l'isolement, à la mise à l'écart.
Envisageons cette société car nous pouvons chacun dans nos responsabilités professionnelles, sociales, tendre à son avènement. Il nous appartient, en tant que citoyen, d'y contribuer chaque jour.
Pour les personnes handicapées, nous voulons qu'elles soient citoyennes à part entière. Le chemin est encore long et semé d'embuches.
Nous pourrons parler de **société inclusive** pour les personnes handicapées lorsqu'il ne sera plus nécessaire de faire des lois spécifiques pour elles, lorque l'école de la République leur ouvrira grand les portes sans passer par de multiples commissions dites « *spécialisées* », lorsque nous trouverons naturel qu'une personne handicapée travaille dans une entreprise « *ordinaire* » sans passer par des quotas, des pénalités, ou des aides incitatives.
La société sera inclusive pour les personnes handicapées, lorsqu'il sera naturel d'obtenir rapidement un rendez-vous chez un professionnel de santé. **La société sera inclusive** lorsque que nous accorderons du respect, de l'attention et de l'écoute à nos voisins, fussent-ils porteurs de handicaps.
Notre société sera inclusive lorsque chaque être humain sera reconnu pour ses capacités et sa singularité et non plus rejeté à cause de ses incapacités et de sa différence.
L'Adapei mène ce combat pour une société inclusive depuis plus de 60 ans. Espérons que les générations futures porteront encore ce message politique, social et humain pendant de nombreuses années. Souhaitons que le monde que nous leur laisserons sera durable et ouvert aux différences de tous ordres et aux singularités de chaque être humain.

> AVANT L'ÉCOLE

Intervenir tôt en impliquant les parents

Brigitte Vaudel, Directrice de Territoire, Pôle enfance, agglomération nantaise

L'enjeu de l'intervention précoce pour les enfants présentant des troubles neuro-développementaux

L'ambition de la prise en charge précoce (enfants de moins de 6 ans), spécifique et inclusive est d'améliorer la trajectoire développementale des enfants.

Les troubles neuro-développementaux concernent la déficience intellectuelle, les troubles du spectre de l'autisme, les troubles de l'attention, avec et sans hyperactivité, les troubles de la communication et les troubles spécifiques des apprentissages.

Les interventions s'appuient sur la grande plasticité du cerveau du petit enfant. Ainsi sont favorisés les prérequis de la communication en proposant aux enfants des modes de communication alternatifs et augmentatifs, un travail sur la coordination motrice, l'éveil sensoriel et le tonus musculaire, tout en étant attentif au profil sensoriel de chacun. Ceci implique souvent de proposer des modifications de l'environnement nécessaires, tout en s'appuyant sur les compétences cognitives et relationnelles émergentes de chaque enfant.

Le rôle de l'environnement dans le développement cérébral est majeur. C'est pourquoi d'emblée doit s'instaurer un rapport de confiance et une alliance éducative et thérapeutique avec les parents, afin qu'ils soient en mesure de participer de façon co-constructive aux stimulations nécessaires au développement de leur enfant, dans tous les contextes de la vie ordinaire.

L'implication parentale et de tous les acteurs est aussi essentielle que l'intervention directe auprès de l'enfant. L'Adapei de Loire-Atlantique envisage plus particulièrement cet accompagnement précoce au sein des dispositifs de droits communs, en s'appuyant sur toutes les structures petite enfance. Le service d'intervention précoce est un appui technique aux crèches, assistants maternels, PMI, médecins et para-médicaux.

Enfin dans une dynamique de projet sans rupture, des liens sont rapidement instaurés avec l'école et les services d'accompagnement dédiés aux enfants présentant des troubles neurodéveloppementaux.

L'intervention précoce ne peut se déployer que dans ce contexte inclusif :

- En collaboration étroite avec les centres de diagnostic afin d'assurer le partage des connaissances autour de l'enfant et du choix des objectifs prioritaires pour l'enfant
- En impliquant les parents, par le recueil précis de leurs attentes, par le partage des observations et évaluations menées par des professionnels du service diagnostic et de l'équipe d'intervention précoce, par l'explicitation des programmes d'interventions proposées. La connaissance que les parents ont de leur enfant et de ses besoins en fait des experts et des partenaires essentiels à toute proposition d'accompagnement. Ainsi les parents sont informés, formés par une guidance parentale, visant à valoriser, renforcer et faire émerger les compétences éducatives parentales à même de s'ajuster au handicap et de stimuler au plus près l'enfant. Cela nécessite aussi la démonstration et la régulation de gestes spécifiques au domicile au cours de séances de travail régulières permettant aux parents de s'approprier les techniques.

FACILE-À-LIRE

Le but de la prise en charge précoce
est d'aider le développement des jeunes enfants.
Prise en charge précoce veut dire accompagnement
d'enfants très jeunes.
Ces enfants ont moins de 6 ans.
Ces enfants peuvent avoir une déficience intellectuelle,
ou des troubles liés à l'autisme,
ou des difficultés de communication, ou d'apprentissages.
Le cerveau d'un jeune enfant est souple et adaptable
L'accompagnement doit donc commencer rapidement,
L'accompagnement doit se faire en confiance
entre professionnels et parents.
Ils doivent travailler ensemble.
L'Adapei prévoit cet accompagnement précoce,
en lien avec les centres de diagnostic,
auprès des structures des crèches, des médecins et des écoles.
Un SESSAD intervention précoce ouvrira en septembre.

Ouverture du SESSAD début septembre

> SCOLARISATION

« Depuis sa naissance, le SESSAD est un repère pour Juliette et pour nous »

Clothilde Damerose, maman de Juliette

A neuf ans, Juliette va à la CLIS de Blanche de Castille depuis deux ans. Cependant, la CLIS n'a pas été une évidence après la grande section. En effet, l'orientation vers l'IME a d'abord été proposée pour Juliette. Confiants dans ses capacités, nous avons choisi de faire appel de la décision d'orientation. Pour nous, celle-ci était basée sur un questionnaire, le gevasco, bien trop impersonnel à notre goût. Celui-ci concluait qu'elle n'avait pas le goût d'apprendre… Nous savions que ce comportement était du au contexte : être la seule enfant en situation de handicap dans la classe et l'école, une enseignante non formée à composer avec le handicap, un niveau de grande section exigeant avec en ligne de mire le CP, des effectifs beaucoup trop important pour prendre en considération les profils de chaque enfant... Nous pensons que Juliette s'est sentie mise à part. En réaction, elle était effectivement en opposition avec les apprentissages.

Depuis qu'elle a intégré la CLIS, Juliette fait des progrès. Elle rentre dans les apprentissages de façon volontaire : la lecture, le calcul mais aussi l'histoire, l'art, la géographie. Elle a une vraie place dans l'école, dans laquelle elle est reconnue par son maître, mais également par l'ensemble des enseignants et des enfants. Cette reconnaissance est très bénéfique pour Juliette, qui accepte volontiers les efforts demandés. Elle fait même ses devoirs toute seule !

Seul bémol : les journées sont longues. Avec deux heures de transport par jour, quatre jours par semaine. Elle est contente de voir Sandrine, l'éducatrice du Sessad trois ateliers par semaine à l'heure du déjeuner. C'est leur petit moment à elles, en tête à tête. Sandrine fait le relais avec l'enseignant, nous alerte sur les besoins de Juliette, renforce les apprentissages, travaille en détail et de façon plus ludique : jeux de sept familles, puzzle… Elle est un repère pour Juliette qui garde également un contact avec le SESSAD de l'IME Armor où elle se rend une demi-journée à chaque vacances. C'est l'occasion pour Juliette de garder un lien avec le lieu, mais également les professionnels du sessad qu'elle connaît tous par leur prénom.

La prise en charge Sessad a été un soulagement pour nous dès ses premiers mois. « *Aux parents : l'éducation, aux professionnels : la stimulation* » nous disait Manuella quand Juliette n'avait que six mois. Et c'est toujours valable aujourd'hui. Parce que nous sommes en confiance avec le sessad, nous pouvons nous consacrer à la vie de famille, au soutien de Juliette mais aussi de ses deux sœurs, sans culpabiliser de ne pas en faire assez… Ce conseil nous a vraiment permis de relativiser le handicap de Juliette et de la laisser grandir, en confiance. Même si nous restons acteurs de nos choix et toujours demandeurs de prises en charge encore renforcées, notamment en orthophonie et en psychomotricité.

FACILE-À-LIRE

Juliette a 9 ans.
Juliette avait du mal à l'école et se sentait mise à part.
Maintenant, Juliette est en CLIS depuis 2 ans.
Juliette se sent bien avec les autres.
Elle fait des efforts et des progrès.
Pour l'aider, Juliette est aussi accompagnée par le SESSAD
L'éducatrice du SESSAD s'appelle Sandrine.
Juliette est contente de voir Sandrine
et de faire des ateliers avec elle.
Sandrine est aussi un lien avec la CLIS et avec nous, ses parents.
Avec le SESSAD, tout se fait en confiance,
Juliette progresse, et cela facilite aussi la vie de famille.

> SCOLARISATION

« Notre énergie et nos efforts ont été récompensés »

Hervé et Véronique Parents de Benoît

Le regard perdu, « dans sa bulle », l'acquisition du langage disparu...

Tels ont été les premiers changements du comportement de Benoît qui nous ont alertés à l'âge de ses 18 mois. Après plusieurs recherches personnelles, Benoît présentait des troubles autistiques. Après l'évaluation de Benoît par le Centre de Recherche de l'Autisme, le diagnostic nous est confirmé.

Néanmoins, nous commencions à percevoir chez Benoît un intérêt tout particulier pour les lettres, la lecture, la musique, même s'il ne communiquait plus oralement avec nous. Cela s'est confirmé après lui avoir confectionné des carrés de lettres et de chiffres car il a commencé à s'intéresser à l'alphabet et à former des mots.

Benoît a été pris en charge en hôpital de jour (4h/semaine) à Douet Garnier à Nantes, et nous avons fait quelques essais en crèche. Benoît est rentré en maternelle à Beauregard (St-Herblain) en 2000. Il ne parle toujours pas et son intégration n'est pas facile : 5h/semaine avec un AVS, aller le chercher à tout moment en cas de crise, d'où la présence permanente de maman qui n'a pu reprendre son travail pour s'occuper totalement de Benoît.

A 6 ans, Benoît commence à parler et à élargir son envie d'apprendre dans d'autres domaines comme l'histoire, les langues…

En 2004, ouverture d'une CLIS en primaire dans le même groupe scolaire. Benoît s'intègre plutôt bien avec l'aide d'un AVS et montre qu'il a des capacités à apprendre. Il progresse d'année en année aussi bien dans sa scolarité, son intégration et son comportement avec les autres. Suite à une deuxième consultation par le Centre de Recherche, Benoît est diagnostiqué autiste syndrome Asperger.

Il entre au collège Gutenberg (St-Herblain) en 2008 dans une classe ULIS avec intégration de quelques heures au début en classe de 6e. Après deux années passées où Benoît a pu intégrer davantage le cursus classique, il rentre en 5e avec l'aide d'une AVS qui le suivra jusqu'en 3e. Malgré des passages difficiles - stress, fatigue, organisation humaine et matérielle à gérer - il n'a cessé de progresser dans tous les domaines et notamment les mathématiques. Cela s'est confirmé par l'obtention du Brevet avec mention Très Bien en juin 2013, à la grande satisfaction de toute l'équipe enseignante, de son AVS, des élèves de 3e, et bien sûr de toute sa famille.

Habitant depuis quelques années sur Blain, Benoît est rentré en 2nde générale au lycée Camille Claudel où son frère a également étudié. Il a toujours l'aide d'une AVS pour gérer ses moments de fatigue ou de stress. Il bénéficie aussi de l'aide d'une psychologue et d'une éducatrice au SESSAD de Blain.

Septembre 2015 : Benoît a 18 ans, il est en Terminale SI (Sciences de l'Ingénieur) et souhaite continuer les études pour acquérir une licence de mathématiques ou de physique.

En conclusion, l'intégration de Benoît n'a pas toujours été simple : lourdeur des démarches, périodes sans AVS, stress et fatigue de Benoît à gérer ainsi que son entourage proche, l'incompréhension et le regard des gens face à son handicap...

Mais quand nous voyons Benoît aujourd'hui et le parcours qu'il a accompli depuis, nous pouvons dire que notre énergie et nos efforts ont été récompensés, grâce notamment à toutes les personnes qui nous suivent depuis le début afin que le parcours de Benoît se passe dans les meilleures conditions.

FACILE-À-LIRE

Nous avons su très vite que Benoît
avait des troubles liés à l'Autisme.
Mais nous avons vu aussi que Benoît s'intéresse à des choses
la lecture, la musique, les lettres.
Son intégration est difficile en crèche et en maternelle
Benoît est Autiste Asperger.
Benoît commence à parler à 6 ans.
Benoît a envie d'apprendre beaucoup des choses
Avec l'aide d'une AVS,
Benoît s'intègre et progresse en ULIS au Collège
Benoît a son Brevet mention Très Bien
Tout le monde est content.
Depuis Benoît est au lycée à Blain,
Toujours avec l'aide d'une AVS,
mais aussi l'aide du SESSAD.
Benoît est maintenant en classe terminale.
Et Benoît veut continuer ses études ensuite.
Avec les efforts de tous depuis le début,
Benoît progresse au mieux dans son parcours.

› SCOLARISATION

Être accompagné en temps partagé...

Propos recueillis par Florence Parois
Gwenola Borsatti, maman de Carla
La maman de Carla, 10 ans, accueillie à l 'IME de Chanzy et à l'école Saint-Joseph à Carquefou, répond à quelques questions...

Depuis quand Carla est-elle accueillie en temps partagé IME/école ?
Carla vient de faire sa troisième rentrée. Elle a aujourd'hui 10 ans et est accompagnée en temps partagé depuis la fin de la maternelle : le lundi et le mardi en CLIS (cela s'appelle maintenant ULIS Ecole) et le mercredi matin, le jeudi et le vendredi à l'IME de Chanzy. A l'IME, elle a aussi du temps scolaire avec l'enseignant, sur des temps plus courts.

Comment l'idée du temps partagé s'est-elle imposée pour Carla ?
C'est l'orthophoniste qui suivait Carla à l'époque qui nous l'avait conseillé car Carla était fatigable, la Clis toute la semaine aurait pu être difficile pour elle, elle avait beaucoup de mal pour rester concentrée. Lors de l'ESS (Équipe de Suivi de la Scolarité), nous avons demandé un temps partagé, soutenus par les professionnels du SESSAD (du Tillay) ; l'enseignante a fini par nous suivre dans notre demande, même si elle était au départ un peu réticente.

Comment avez-vous choisi l'école qui accueille Carla?
Nous ne l'avons pas vraiment choisie. Nous avons reçu une liste du rectorat mais il n'y avait pas de place dans les écoles proches de notre domicile et publiques (notre premier choix). Nous avions indiqué une école privée (en second choix) à Carquefou, c'est là qu'une place s'est libérée. Pour l'IME, cela s'est fait plus facilement car Carla était déjà suivie au SESSAD.

Quelles sont les difficultés d'une telle prise en charge ?
Cela complique notre organisation familiale car nous devons trouver quelqu'un pour conduire Carla à l'école à Carquefou. On nous a refusé le transport. C'est un vrai casse-tête chaque année (étudiante, service à la personne etc). Heureusement mes horaires de travail me permettent d'aller chercher Carla à l'école le soir, cela me permet aussi d'avoir un lien régulier avec l'enseignante, ce qui est important pour nous parents.
Autre difficulté : le lien entre l'école et l'IME ne coule pas de source malgré les bonnes volontés ! Les professionnels de l'IME (équipe éducative et enseignant) et l'enseignante à l'école ne se voient qu'une fois par an, lors de l'ESS - et encore l'enseignante de la Clis n'y a pas participé l'année dernière ! Le cahier de liaison ne remplace pas le contact entre les personnes et échanger régulièrement sur le travail de Carla est important.
Enfin, je pense que l'inclusion avec les autre classes a ses limites : les autres enseignants ont déjà beaucoup d'élèves, tous les élèves de la Clis ne bénéficient pas de moments avec les autres élèves.

Quels bénéfices Carla tire t-elle du temps partagé ?
Carla est très contente d'aller à l'école comme les autres enfants de son âge et comme son frère ! elle veut des devoirs comme lui et veut travailler toute seule.

Je crois que c'est important pour elle de voir que, malgré ses difficultés, dont elle est bien consciente, elle a sa place à l'école, comme les autres. Pour nous parents, la maintenir à l'école est important car nous sommes convaincus que cela prépare sa future vie d'adulte, même si nous ne savons pas encore ce qu'elle fera !

Sinon Carla a fait beaucoup de progrès en lecture et écriture, et dans le langage aussi ! elle n'aurait pas pu progresser autant si nous l'avions mis à temps plein à l'IME car malheureusement les temps scolaires sont rares. Par contre les professionnels de l'IME l'ont beaucoup aidée pour prendre confiance en elle, ils ont été très attentifs à ses difficultés, lorsque la nouvelle enseignante de la Clis est arrivée par exemple, car Carla perdait un peu ses repères.

Comment voyez-vous la suite de la scolarité de Carla ?
Carla a beaucoup progressé, Nous souhaitons, si elle continue ainsi et si l'IME et l'enseignante sont d'accord, que Carla aille une journée de plus à l'école. Nous espérons que nous pourrons continuer à maintenir le lien avec l'école ordinaire pour elle, même si nous savons que , en grandissant, cela va être plus compliqué. Et nous comptons sur l'IME pour l'aider à grandir !

FACILE-À-LIRE

Carla à 10 ans,
Carla est accompagnée en temps partagé
entre la Clis d'une école et l'IME.
Cela n'a pas été facile de trouver l'école avec la Clis.
L'école est un peu loin.
C'est compliqué pour le transport.
C'est compliqué pour faire le lien entre l'école et l'IME.
Carla est contente d'aller à l'école comme les autres enfants
et comme son frère.
Carla fait des progrès en lecture et en écriture.
L'IME l'aide aussi à avoir confiance en elle et à grandir.
Ses parents espèrent que cela va continuer
avec l'école et avec l'IME.

> LOISIRS

« Si on n'était pas avec des handicapés, on s'ennuierait… »

Interview menée par Isabelle Richard
Quitterie et Pascaline, mamans

Fondé en 1992, Loisirs Pluriel s'est donné pour but de permettre aux enfants en situation de handicap d'avoir accès à des activités de loisirs et de vacances, comme les autres, **et surtout avec les autres**. A Nantes, 2 centres de Loisirs ouvrent leurs portes tous les mercredis et durant les vacances scolaires : ils accueillent chacun 20 à 25 enfants valides et handicapés, à parité, permettant ainsi aux familles d'enfants handicapés de bénéficier d'un temps de répit ou de reprendre une activité professionnelle. Tous les jeux et activités sont adaptés pour que chacun puisse participer, et le taux d'encadrement et 3 à 4 fois supérieur à celui d'un centre aéré « *classique* ». Et cette ouverture profite à tous, comme en témoignent ci-dessous 2 mamans d'enfants valides :

Quitterie : *Nos quatre enfants vont à Loisirs Pluriel tous les mercredis et pendant une partie des vacances, Anatole, 9 ans ; Olympe, 8 ans ; Isabeau, 5 ans et Gaston, 4 ans. Aucun de nos enfants n'est en situation de handicap. Pourquoi ce choix d'un centre de loisirs qui accueille des enfants porteurs de handicap ? Nous avons toujours été sensibles à la forme de marginalisation dont sont victimes les personnes en situation de handicap. Ils sont malheureusement trop isolés et souffrent souvent d'une certaine exclusion sociale.*

Nous trouvions que cette mixité serait d'une grande richesse pour nos enfants. Un apprentissage précieux visant à transformer leur regard sur celui qui n'a pas les mêmes chances, développer des valeurs de solidarité et contribuer un peu à changer les représentations du handicap dans la société.
Jouer ensemble, c'est apprendre de chacun. Les anecdotes de nos enfants témoignent que l'inclusion est une vraie richesse :
« Dans mon cœur, c'était un peu triste, ça me faisait comme si j'avais un handicap, alors je partais pour pas avoir ça dans mon cœur. Avant j'avais peur et maintenant j'ai plus peur. »
« Ça leur fait du bien de jouer avec nous et puis ça me fait plaisir car ils sont parfois tout seuls ».
« Eva me parle beaucoup de son frère Baptiste et j'aime bien savoir la vie des handicapés, comme ça je sais ce qu'il faut faire et pas faire ». Olympe, 8 ans.
« C'est pareil ! C'est comme si je jouais avec un autre ami qui n'est pas handicapé ». « J'aime bien jouer avec Dylan au ballon et puis il fait toujours des câlins, il est trop mignon ! »
« J'aime bien aussi faire les activités tous ensemble parce que par exemple quand on fabrique quelque chose c'est une joie de la fabriquer avec tout le monde. Si on n'était pas avec des handicapés on s'ennuierait ». « Il y a pas d'enfants handicapés à l'école c'est dommage » Anatole, 9 ans.
« Y en a un qui sait pas parler, en siège auto (fauteuil roulant), c'est mon copain, il est super grand !! » Gaston, 4 ans.
« Je joue beaucoup avec Eve ! Je joue beaucoup avec Eva et Baptiste. A la cantine j'aide parfois les enfants handicapés. Je suis contente. Voilà je sais pas quoi dire! » Isabeau, 5 ans.

Pascaline *: « Jules est en petite section de maternelle et fréquente le centre Loisirs Pluriel depuis octobre 2015. Au début, ce n'est pas facile : en plus de s'adapter à sa nouvelle vie et son nouveau rythme d'écolier, il lui faut découvrir le centre de loisirs. Il n'a ni repères, ni copains, car celui-ci n'est pas situé dans le quartier de son école. Rapidement, l'équipe nous met à l'aise par la qualité de son accueil : lorsque nous le déposons le matin, la séparation se fait en douceur. Nous nous sentons autorisés à rester un peu avec Jules ; l'équipe est chaleureuse, sait prendre le relais, se montre patiente et souriante, quelle que soit l'humeur de notre enfant. Nous l'avons inscrit dans ce centre, d'une part pour lui faire bénéficier de ce professionnalisme, mais aussi pour qu'il rencontre la différence. Au début, le mot « handicap » lui venait lorsqu'il rentrait à la maison le soir. Il se posait des questions, se demandait – avec ses mots d'enfant de 3 ans - si lui-même pouvait devenir « handicapé ». Puis le mot a progressivement disparu, comme s'il n'avait plus d'importance. Le centre est simplement devenu un lieu où il joue et retrouve des copains ».*

FACILE-À-LIRE

Loisirs Pluriel est une association créée en 1992.
Loisirs Pluriel permet aux enfants d'avoir des loisirs
et des vacances tous ensemble, avec ou sans handicap.
A Nantes, il y a 2 centres de loisirs.
Les centres sont ouverts les mercredis et pendant les vacances.
Les centres accueillent 20 à 25 enfants,
il y a autant d'enfants avec handicap que sans handicap.
Les activités sont adaptées pour que tous les enfants puissent y participer.
Il y a beaucoup plus d'accompagnement que dans un centre classique.
Tous les enfants apprennent à se connaître et à jouer ensemble.
Ils sont copains tout simplement.

> LOISIRS

Envisager de « vraies vacances »

Isabelle Richard, Présidente Association Diaconat Protestant de Nantes

La Brise de Mer est un lieu de vacances où l'accompagnement personnalisé, l'inclusion et l'adaptation des bâtiments et équipements sont les maîtres mots. Elle répond aux besoins de tous, et particulièrement de ceux et celles qui rêvent de vacances... et ne partent pas, ou presque jamais !
En effet, située à 200 m de la plage, la Brise de mer accueille tous les publics : familles concernées par le handicap, groupes de vacances adaptés, transferts d'établissements spécialisés, maisons de retraites, mais également sportifs, artistes, colonies de vacances, travailleurs locaux, scolaires, événements familiaux, formations ou séminaires…

Dès le premier contact téléphonique, le séjour est construit « *sur-mesure* ». Lorsqu'une situation de handicap est évoquée, une attention particulière est portée aux besoins spécifiques, en terme d'équipement, d'accompagnement, de régime…
Pour les familles touchées par le handicap, une prise en charge de 5 heures par jour pour leur enfant est proposée quotidiennement pour offrir un temps de répit. Cela permet d'envisager de « *vraies vacances* » avec l'ensemble de la fratrie…
Les jeux d'extérieur dans le parc (balançoire, tourniquet, table de ping-pong...) sont accessibles à tous les handicaps. De même, chacun peut aller découvrir si les poules ont pondu dans le poulailler, même en fauteuil roulant !

Le parc est entièrement clôs, pour assurer un maximum de sécurité, et une signalétique utilisant des pictogrammes ludiques et des codes-couleurs guide le visiteur dans les cheminements en pente douce ou dans les bâtiments.
L'établissement offre 58 lits, dont 17 en rez de jardin et de 2 gîtes indépendants dotés chacun d'une grande terrasse.
Dans chaque gîte, la cuisine est équipée d'un plan de travail et de placards adaptables, pour que chacun soit « *à la hauteur* ».
Dans la « *Grande Maison* », le repas est servi dans la véranda surplombant le jardin. Il permet aux vacanciers de nouer des contacts, d'échanger sur leurs activités de la journée ou de se retrouver ensuite pour une soirée ciné-club ou karaoké.

Le projet a été primé par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique en 2012, et en 2015, l'association a reçu le premier prix de l'appel à projet « *hébergement touristique innovant* ».
Les 3 bâtiments d'hébergement de la Brise de Mer ont été labellisés « *Tourisme et Handicap* » pour les 4 types de handicap dès l'ouverture en juillet 2014.

La Brise de Mer (Ouvert toute l'année)
97, rue du Redois
44730 St-Michel-Chef-Chef
Tel : 02 40 27 86 49
www.brisedemer44.com

FACILE-À-LIRE

La « Brise de Mer » est un lieu de vacances,
accueillant et accessible à tous.
Dans un parc avec des jeux,
au bord de la mer, des activités adaptées,
des vacances et des possibilités de répit pour tous
avec le label **Tourisme et Handicap**.

> LOISIRS

Des loisirs pour tous

Olivier Raballand Coordonnateur du Collectif T'cap

Il y a quelques semaines, l'Adapei accueillait Charles Gardou, anthropologue et professeur à l'université de Lyon 2 sur le thème de la société inclusive.

Il a tenu des propos chargés de ce « *bon sens humain* » de la vie avec l'autre, avec tous les autres…
C'est sur sa définition de la société inclusive que je vais m'appuyer pour décliner une part de l'activité humaine : les loisirs, les vacances. Une part souvent minimisée, parfois considérée comme annexe à d'autres grandes occupations humaines que sont l'école, le travail, la santé…
Et pourtant notre équilibre passe aussi par les loisirs, les vacances qui font partie intégrante de la vie en société, de la vie sociale, de la Vie !

1/ Vivre et exister : regarder rêveur l'offre de loisirs, de vacances comme on regarderait une publicité affichant une mer bleutée et transparente, une belle plage avec cocotiers…
Exister, s'inscrire dans une activité, dans un projet, mieux, donner son avis, s'impliquer en tant que citoyen ! Comme on dit parfois dans le langage socio-culturel « *être acteur* » de ses loisirs, de ses vacances*.

« Mon projet de vacances » permettant aux personnes en situation de handicap de mieux choisir leurs vacances avec une liste de questions à poser à l'organisateur

Cela implique en face de laisser de cette place nécessaire, se donner les moyens pour faire émerger cette parole, de l'entendre et de construire ensemble un projet de loisirs/vacances. La chose n'est pas simple, mais au regard de cet enjeu d'existence, ne vaut-elle pas le coup d'être tentée ?

2/ Hiérarchisation des vies : comme le mentionne Charles Gardou, il n'y a pas de vies minuscules, et, en la matière, il n'existe pas de loisirs ou de vacances à deux vitesses. Même si des activités sont adaptées aux particularités de certains ou de certaines, pouvons-nous affirmer que ces vacances ou ces loisirs sont différents ?
Le danger d'une spécificité, quelle qu'elle soit, c'est la question de l'enfermement, de « *l'entre-soi* », avec cette question qui se pose du lien que des vacanciers d'un « *club Med* » peuvent avoir avec les habitants d'un village à 500m de distance ? Tout comme les relations que peuvent avoir des participants d'un séjour adapté avec d'autres vacanciers.
C'est bien la question de la rencontre, dans le respect de chacun, qui va permettre de considérer nos vies pleines et entières !

3/ L'équité et la liberté : là aussi, il s'agit de trouver l'équilibre entre le fait de répondre à un besoin particulier et celui d'aplanir les différences (on est tous pareils !). Et plus spécifiquement, dans la réponse aux besoins particuliers, se pose la question de leur évaluation. Avec quels moyens ? Avec quelles garanties ? L'abus de certaines pratiques d'animation auprès de personnes en situation de handicap pointe l'équilibre à rechercher entre spécifique et général, entre individu et collectif. Jamais simple, toujours à composer pour trouver la juste réponse avec et pour l'autre.

4/ La norme et la conformité : l'accueil d'une personne en situation de handicap questionne bien-sûr au regard de ses propres contraintes, ses possibilités ou potentialités (« p*assage de la prise en charge à la prise en compte* » Saul Karsz**). Mais cet accueil vient aussi et surtout interroger la structure dans cette prise en compte. Structure qui sera d'autant plus accueillante, qu'elle se posera pour elle-même une question essentielle : « *comment ma pratique est-elle en adéquation avec les publics que j'accueille ?* ».

Question d'ordre pédagogique, certes, mais question essentiellement d'ordre politique. Car le choix d'une politique inclusive induit la mise en place de moyens adaptés.

5/ Patrimoine commun, culturel : comme l'exprime Charles Gardou, la société n'est ni un club, ni un cénacle réservé aux personnes qui n'ont pas de handicap, ni de cartes de membres, ni droits d'entrées. Devant tant de centres de loisirs, d'écoles de musique, de clubs sportif, de vacances exclusivement réservés à certains, peut-être reste-t-il tout de même l'espoir que ces situations de discrimination puissent ne plus exister. Ce n'est pas LA solution, mais c'est, probablement le dénominateur commun de ces points développés précédemment. Nous parlons ici d'éducation populaire qui se résume clairement dans le slogan des associations « *Nous Aussi* » : « *Rien pour nous sans nous* ».

Réponse culturelle, patrimoine commun à partager au-delà des clivages et des idéologies, l'éducation populaire est sans doute l'un des meilleurs leviers à l'amélioration de l'humain. À titre indicatif, le Collectif T'cap a organisé son 5e festival T'cap le samedi 30 avril 2016 sous les nefs de l'île de Nantes : informations, spectacles, arts plastiques, sports, balades… **www.tcap-loisirs.info**

FACILE-À-LIRE

Dans la vie, il n'y a pas que le travail ou l'école.
Il y a aussi les vacances et les activités de loisirs.
Chacun doit pouvoir poser ses questions,
donner son avis, être entendu,
construire son projet de vacances ou de loisirs.
Les animateurs doivent aussi se poser des questions.
Les activités peuvent être adaptées aux possibilités de chaque personne.
Les activités doivent permettre les rencontres,
avec ou sans handicap.
Il ne devrait pas y avoir d'activités réservées à certains.
Il reste du travail à faire tous ensemble
pour aller vers des loisirs inclusifs.

* Le Collectif T'cap a réalisé un guide « Mon projet de vacances » permettant aux personnes en situation de handicap de mieux choisir leurs vacances avec une liste de questions à poser à l'organisateur.

** Saul Karsz, philosophe et sociologue extrait de sa conférence « Travail social, interventions sociales, questionnements éthiques » (2012) https://www.youtube.com/watch?v=Lsv3fzP91iU

> LOISIRS

Chacun a son rôle à jouer…

Martine Douillard, plus d'informations sur www.asso-orea.fr

Une fois tous les quinze jours, Kévin retrouve ses amis pour pratiquer le Baskin. Qu'est-ce-que Baskin veut dire ? Le mot est formé des mots **BASK**et et **IN**clusion. Il vient d'Italie.

C'est grâce à l'initiative de Florianne, enseignante en Activités Physiques Adaptées à l'IME des Sorinières que le Baskin a été développé sur la région nantaise.
C'est un sport accessible à tous, personnes en situation de handicap ou non.

Sur le terrain il y a une grande mixité : personnes valides, personnes en situation de handicap mental, visuel ou moteur, jeunes et moins jeunes…
Alors quel est ce mystère qui permet à tous ces joueurs de former des équipes et de jouer ensemble ? Et bien c'est une histoire de numéro. En effet chaque joueur a un numéro de 1 à 5. Les règles appliquées à chaque joueur de Baskin dépendent du numéro qu'il porte.
Il ne faut pas cacher que l'on est toujours à la recherche de joueurs valides et d'entraîneurs.
On réalise régulièrement des démonstrations de Baskin au sein de clubs de basket, d'écoles, et lors de manifestations diverses. Ces moments sont aussi une expérience de mixité, non seulement autour du sport lui-même, mais lors des temps conviviaux qui entourent les présentations comme l'accueil, le goûter…

Vous avez pu découvrir le Baskin lors du tournoi du 29 mai dernier à la salle Pierre Quinon.

FACILE-À-LIRE

Kevin fait du Baskin avec ses amis.
Le mot Baskin est formé de
BASK comme BASKet-ball
IN comme INclusion
C'est un sport accessible à tous en situation de Handicap ou non.
Tout le monde peut y participer.
Chacun a son rôle à jouer.
Ce sont des bons moments passés ensemble.
Venez nous voir.
Venez participer.

« Je suis au bout de mon rêve »

Interview menée par Magdelaine LE THIEC , Conseillère en insertion

Quel est votre parcours Cédric avant d'être embauché au sein du lycée Saint Félix :

Je suis allé jusqu'en CP et puis je suis rentré au CENRO avant d'aller à l'IME de Vallet. J'ai appris à travailler en espaces verts à l'IME. Après je suis allé à l'ESAT de Saint-Julien-de-Concelles en atelier espaces verts. Au bout de quelques années, mon moniteur m'a proposé d'aller faire des stages en milieu ordinaire à Jardin Conseil à Haute-Goulaine. Ça c'est bien passé. J'ai demandé à travailler en milieu ordinaire pour quitter l'ESAT.

Pourquoi avoir choisi l'ESAT Hors les murs :

Lorsque j'étais à l'IME de Vallet, l'ESAT Hors les murs s'était déplacé pour nous expliquer ce que c'était et comment ils accompagnaient les personnes à travailler en milieu ordinaire. J'avais rencontré Monsieur Gagnet, bien avant Madame Jean. Lorsque mon moniteur de Saint-Julien m'a parlé de l'ESAT Hors les murs, ça ne m'était pas inconnu.

Comment s'est passé votre accompagnement à l'ESAT hors les murs ?

J'ai rencontré Audrey, ma conseillère et elle m'a aidé à trouver un emploi en milieu ordinaire. J'ai fait un stage en mairie en espaces verts.
Puis je suis allé à Savenay, où j'ai travaillé dans la création d'espaces verts. Et j'ai eu un contrat aidé pendant 2 ans au lycée Saint-Félix et enfin mon CDI après.

Pourquoi vouloir travailler en milieu ordinaire ?

Je voulais changer, voir autre chose. Au bout de 6 ans d'ESAT, j'avais fait le tour.

C'est facile de travailler en milieu ordinaire ?

Non, il n'y a rien de sûr. Soit tu as un contrat aidé, soit tu as un CDD, soit tu as la chance d'avoir un CDI. Le rythme est dur. C'est plus fatiguant que l'ESAT. Je suis fier de travailler en milieu ordinaire. Je suis au bout de mon rêve.

Aujourd'hui si vous deviez retourner en ESAT, comment vivriez-vous ce retour ?

S'il y a un retour en ESAT, c'est dur, c'est la fin. Je n'ai pas envie de travailler en milieu protégé. Je suis autonome en milieu ordinaire.

FACILE-À-LIRE

Cédric est allé à l'école jusqu'en CP.
Après l'IME de Vallet,
il a travaillé à l'ESAT de Saint-Julien.
Le moniteur et l'ESAT Hors les Murs
l'ont aidé à faire des stages en milieu ordinaire.
Cédric travaille maintenant au lycée Saint-Félix.
C'est plus fatiguant qu'en ESAT.
Cédric est fier
de travailler en milieu ordinaire.
Il a réalisé son rêve.

> TRAVAILLER

Apprentissage : « l'équipe m'aide à devenir plus autonome »

Interview menée par Catherine Desfeux, Conseillère en Insertion Professionnelle

Quel est ton parcours, comment s'est fait le choix de l'apprentissage ?

J'ai été scolarisé en Ulis au lycée professionnel de la Joliverie ; j'ai fait plusieurs stages avant de me décider pour un métier. J'hésitais entre les espaces verts et la cuisine. Finalement c'est dans la cuisine que je me sentais le plus à l'aise, ça rentrait dans mes capacités. C'est mon entourage qui m'a parlé de l'apprentissage. Ça m'a plus, car je pouvais être beaucoup en entreprise.

Qu'est-ce que tu attends de l'apprentissage ?

L'apprentissage va me donner beaucoup plus d'expérience dans le métier et en plus je vais pouvoir avoir un diplôme. Le CFA est plus pour la théorie et pour appuyer ce que je vais voir en entreprise. J'ai un tuteur qui va m'aider pour acquérir des compétences en cuisine et pour avoir mon CAP. Pour le moment le tuteur prend le temps de m'expliquer, il me montre et il suit aussi ce que je fais au CIFAM. J'ai des difficultés pour m'exprimer mais l'équipe m'accepte bien comme je suis. Moi, je demande souvent de l'aide pendant ma journée de travail et l'équipe m'aide à devenir plus autonome.

Que t'apporte le service Passerelle pour l'emploi dans ta formation ?

Passerelle, j'en ai besoin pour le suivi des cours et aussi en entreprise pour corriger les défauts que je peux avoir ou les problèmes que je peux rencontrer. Ils m'aident aussi dans ma vie sociale à faire des choix, ce n'est pas toujours facile car j'ai des d'activités de loisirs et j'ai envie de faire plein de choses.

Le Tuteur :

Depuis quand accueillez-vous des apprentis en situation de handicap ?

A la Mairie de Saint-Colomban, on accueille des jeunes en apprentissage en restauration scolaire depuis 5 ans. Avec Ludovic c'est le troisième jeune en situation de handicap que l'on forme.

Pourquoi avoir fait ce choix ?

C'est par hasard, suite au courrier qu'un élu du territoire avait adressé au maire de St-Colomban. Il s'agissait de la demande d'une jeune fille en situation de handicap qui avait du mal à trouver

un contrat d'apprentissage. On a donc réfléchi à l'accueil de cette jeune fille en équipe. On voulait que ce soit une décision collective car pour former un jeune il faut bien le suivre, prendre le temps et avoir de la patience quand il y a des difficultés. On a donc fait ce choix. Le parcours de cette jeune fille a été difficile, elle n'est pas allée au bout de son apprentissage, elle avait trop de difficultés personnelles. Mais cela ne nous a pas découragé, l'année suivante, on a pris une nouvelle apprentie accompagnée par le service Passerelle pour l'emploi là aussi. On s'est accroché, ça a bien marché, et maintenant c'est une jeune fille qui a un métier, un contrat et un appartement et quand elle vient nous voir pour nous dire tout cela, on est content. On a réussi notre mission. Elle revient nous voir souvent c'est donc qu'elle nous apprécie.

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

Les jeunes en situation de handicap sont tous différents, on apprend à les connaître et à voir comment ils fonctionnent mais d'une manière générale, il faut que l'équipe soit patiente car il faut répéter les apprentissages. Le besoin de vérifier et superviser le travail est constant.

Recevoir un jeune en situation de handicap remet aussi nos pratiques en question. Au début de l'accueil des jeunes en situation de handicap, on avait du

mal à trouver la bonne mesure. On avait tendance à penser qu'avec des difficultés d'apprentissage, on devait être moins exigeant, moins dur, mais on s'est aperçu que le cadre donné à l'apprenti en situation de travail est important s'il l'on veut bien le former et l'amener à progresser. Il faut les mêmes règles pour tous avec ou sans handicap.

Qu'apporte le suivi du service Passerelle pour l'emploi en entreprise pour vous et pour le jeune ?

C'est important ; vous nous donnez des conseils quand on rencontre des difficultés, quand il n'y a pas d'avancées dans les apprentissages. Vous nous aidez à adopter certains comportements dans certaines situations. Par exemple pour Ludovic il était important d'établir des règles pour différencier le temps de travail et le temps de détente, pour l'aider à comprendre ce qu'on attend de lui sur son poste de travail. On a besoin de conseils car ce n'est pas toujours simple. On se sent épaulé.

FACILE-À-LIRE

Ludovic est en apprentissage à la restauration scolaire
de la mairie de St-Colomban.
Ludovic prépare un CAP cuisine.
Le service Passerelle pour l'emploi accompagne Ludovic
pour suivre les cours,
pour sa vie sociale aussi.
Le service Passerelle pour l'emploi travaille aussi avec le tuteur de la mairie.
Ainsi, Ludovic fait des progrès.
Ludovic est le 3e apprenti accueilli à la mairie de St-Colomban.

› TRAVAILLER

L'insertion professionnelle, un vrai défi !

Lyliane Jean, Responsable du service « Passerelle pour l'emploi »

Passerelle pour l'emploi, un service dédié à l'insertion professionnelle en entreprise des personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique.

Etre en situation de handicap intellectuel ou psychique et demandeur d'emploi n'est pas une fatalité. Le handicap ne doit pas être un obstacle à l'insertion professionnelle

Les personnes en situation de handicap mental ou psychique sont confrontées à des difficultés particulières d'accès ou de maintien dans l'emploi.
Pourtant on le sait, le travail est une valeur très forte dans notre société, intimement liée à l'image de soi. Trouver ou retrouver un travail, avoir le sentiment de réussir quelque chose, pouvoir bien employer ses capacités, sortir du « *monde* » du handicap, obtenir une reconnaissance sociale au-delà de la reconnaissance de « *travailleur handicapé* », telles sont les ambitions des personnes qui viennent frapper à la porte du service Passerelle pour l'emploi. L'enjeu est donc particulièrement important et il est de la responsabilité de tous de porter les principes d'autodétermination, de droit à l'expérimentation de ces personnes.
Les dispositifs de travail protégé (ESAT) offrent une solution aux personnes handicapées nécessitant un soutien spécialisé et une organisation particulière des conditions d'exercice du travail. Mais le passage du milieu protégé au milieu ordinaire de travail reste de manière globale en France encore faible.
Un travailleur handicapé sur dix ayant une activité professionnelle l'exerce en milieu ordinaire. La loi du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés, renforcée par celle du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées obligent les entreprises à compter un minimum de 6 % de personnes handicapées dans leur effectif. Alors, comment transformer cette contrainte règlementaire en opportunité et permettre un véritable changement de regard vis-à-vis du handicap ?

Le service passerelle pour l'emploi y contribue depuis plus de 15 ans et ça marche ! En moyenne, chaque année, une quarantaine de travailleurs d'ESAT et vingt apprentis sont intégrés en entreprise.

L'expérience nous montre qu'au-delà de la seule réponse à l'obligation d'emploi, les entreprises sont en recherche de compétences, de personnes motivées pour répondre à leur besoin de main-d'œuvre.
Or la compétence et la dextérité des travailleurs d'ESAT acquises par l'expérience dans les ateliers, consolidées au fil du temps par la répétition de l'action dans différents contextes sont décisives et confortent le professionnalisme recherché par les employeurs.
Il s'agit bien d'aborder l'entreprise sous l'angle des compétences, des potentiels à occuper un poste de travail et non du seul handicap. Avec le développement des démarches RSE, Responsabilité Sociétale des Entreprises, les employeurs se questionnent de plus en plus sur la manière d'accueillir dans leurs équipes des personnes en situation de handicap. Souvent, ces employeurs se disent démunis compte tenu de leur méconnaissance du handicap, des préjugés voire des peurs exprimées par leurs collaborateurs. Ils n'identifient pas toujours facilement les postes pouvant être confiés aux personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique et expriment leurs besoins d'être conseillés, accompagnés pour créer les conditions de la réussite d'une embauche.

Pour répondre à ces besoins, le service Passerelle pour l'emploi propose aux entreprises une palette de services complète pour :

- Accompagner le dirigeant de l'entreprise et ses équipes dans leur réflexion sur la question du handicap : session d'information, de sensibilisation, de formation sur le handicap intellectuel et psychique
- Aider à l'identification de postes de travail
- Aider à l'organisation du poste envisagé
- Soutenir le tuteur entreprise, le maître d'apprentissage
- Préconiser des axes d'amélioration, de progression
- Assurer une médiation si besoin

C'est bien cette complémentarité d'actions et de volonté partagée entre une entreprise, un candidat et le service Passerelle pour l'emploi qui permet l'accès au milieu ordinaire.
Ainsi aux notions **d'Insertion, d'Intégration ou d'Inclusion** qui s'adressent davantage aux personnes accompagnées, le service Passerelle pour l'emploi s'adresse également aux Employeurs potentiels de manière pragmatique en parlant **Entreprise, Embauche et Emploi pérenne**.

Reste à faire encore évoluer notre cadre réglementaire pour proposer aux employeurs et aux personnes en situation de handicap, un accompagnement tout au long de la vie car on ne gomme pas le handicap parce qu'on a signé un contrat de travail.
Si le service Passerelle pour l'emploi assure ce suivi dans l'emploi pendant 2 ans après la signature d'un CDI puis reste en veille pour la personne et l'entreprise, l'accompagnement tout au long de la vie est attendu des entreprises, des personnes en situation handicap et de leur famille pour sécuriser l'emploi dans un monde en perpétuelle mutation.

Le service Passerelle pour l'emploi est composé :

- D'un ESAT hors les murs
- Du SAVS SAccSoE, Service d'Accompagnement Social pour l'Emploi
- Du Dispositif d'Appui Professionnel et Social des Apprentis Handicapés, DIAPSAH

FACILE-À-LIRE

Certains travailleurs en ESAT peuvent travailler
dans une entreprise ordinaire.
Certaines entreprises veulent accueillir ces travailleurs.
A l'Adapei, il y a le service « Passerelle pour l'emploi ».
Passerelle pour l'emploi accompagne
et conseille ces travailleurs, et ces entreprises.
Passerelle pour l'emploi accompagne aussi des apprentis,
en entreprise ordinaire.

> HABITER

Vivre sa vie, comme tout le monde

Je suis une indépendante Noémie

Je me sens adulte Mickaël

C'est mon choix Laura

Johan Bezaud et Céline Arzul, Éducateurs spécialisés en formation, service des hébergements Nantais

De plus en plus, les politiques sociales prônent une société inclusive qui tend à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Qu'entendons-nous par société inclusive ?

Selon le CCAH (Comité National de Coordination de l'Action en Faveur des Personnes Handicapées) : « *La société inclusive cherche à favoriser la participation des différents groupes qui la composent pour leur permettre de vivre ensemble en cherchant à répondre à leurs besoins et en les impliquant dans les décisions qui les concernent.* »

Cela passe par la loi de 2005 qui a pour ambition de permettre aux personnes en situation de handicap l'accès à une vie sociale et citoyenne, et leur pleine participation à la citoyenneté.

Depuis septembre 2015, le foyer Péri accueille un petit collectif de six personnes. Cinq d'entre elles ont entre 20 ans et 35 ans, qui expérimentent pour la première fois la vie en foyer, à l'extérieur de la cellule familiale. L'accueil que nous proposons repose sur le principe de mixité, c'est-à-dire partager l'habitat avec des personnes qui ne sont pas porteuses de handicap. En effet, ils sont logés dans un immeuble HLM tout à fait traditionnel du centre-ville de Nantes. Les résidents ont tous fait le choix de venir vivre au foyer. Comme le souligne David T, un résident, il a choisi de venir s'y installer pour élargir sa vie sociale et « *se faire des amis* ». Laura met également en avant que « *c'est logique de quitter la maison* ». Mickaël rajoute qu'il « *ne peut pas toujours vivre chez maman* ». En effet, chacun souhaite pouvoir vivre dans son propre appartement. David B rajoute que « *c'est pour avoir une vie normale* ». Laura nous dit qu'« *au foyer je peux sortir avec mes copains, sans mes parents, comme le fait ma petite sœur* ». Ainsi, être adulte, « *être comme tout le monde* » pour les résidents, c'est **quitter sa famille, développer sa vie sociale, s'émanciper, et travailler**.

Par ailleurs, les résidents disent qu'ils **se sentent adultes** depuis **qu'ils travaillent** à l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) et qu'ils habitent au foyer. Pour Mickaël, être adulte c'est « ***avoir un chez soi*** », **être autonome dans sa vie** et de **pouvoir faire des choix, prendre des décisions**…

D'ailleurs, participer, faire ses propres choix ne sont-ils pas les fondements de ce que l'on pourrait attendre d'une société inclusive ?

Nous observons des prises de décisions de leur part au quotidien (sur le choix des sorties, sur l'organisation de la vie au foyer…), mais également sur leur projet de vie à travers le projet personnalisé. Les décisions sont prises avec eux pour favoriser leur participation et leur implication.

Dans le « *petit collectif Péri* », les résidents se sentent adultes. Notre rôle est de favoriser et de développer ce sentiment afin de leur permettre de vivre pleinement dans notre société une vie « *normale* », « *comme tout le monde* ».

De son côté, la société est-elle prête à se montrer inclusive ?

Un échange de bons procédés

Le logement intergénérationnel et solidaire

Erwan Quéméré Association Nantes'Renoue

Proximité, bienveillance et présence rassurante pour les résidents sur le temps de nuit.

En septembre 2015, Nantes'Renoue a tissé un partenariat avec l'Adapei en proposant à 2 étudiants d'être hébergés au sein du Foyer Gabriel PERI dans un logement indépendant sur le temps de nuit, entre 22h00 et 7h00. Ils assurent une présence rassurante et des échanges « de bon voisinage » auprès des 6 jeunes adultes handicapés logés au même étage, en complément des professionnels.

Besoin de rompre l'isolement, de redynamiser son quotidien ou envie de partager des moments conviviaux ?

Autant de motifs pour vous intéresser aux actions mises en place depuis 10 ans déjà par l'Association Nantes'Renoue, sur Nantes et son agglomération.

Elle encourage les cohabitations au domicile de séniors (à partir de 50 ans) - ou de personnes en situation de handicap - avec des jeunes (étudiants, jeunes travailleurs, demandeurs d'emploi) en recherche d'un logement abordable.

En fonction des besoins réciproques, le jeune s'implique contre la mise à disposition gratuite d'une chambre, ou en participant aux charges de son « *hôte* » s'il est présent moins régulièrement.
L'association se charge de sélectionner les candidats en fonction de leurs centres d'intérêt, rythme de vie, caractères... Une convention encadre de l'échange et l'association assure un suivi régulier des cohabitations.
En parallèle, elle développe des actions « *vie associative* » afin de créer du lien social entre les adhérents, quels que soient les âges, cultures ou croyances.

Depuis sa création, ce sont plus de 450 « *jeunes* » qui ont été accueillis et près de 180 personnes qui ont bénéficié de leur présence à domicile.
Pour davantage d'informations sur les actions et formules innovantes proposées, merci de consulter le site internet **www.nantesrenoue.com** ou de contacter l'association.

Association Nantes'Renoue - Erwan Quéméré
1, Cour des Francs Tireurs - 44000 NANTES
Tél : 02 40 69 84 24 / 06 28 05 36 68
nantesrenoue@laposte.net

Soirée Indienne, Foyer Gabriel Peri (19 février 2016)

FACILE-À-LIRE

Depuis Septembre 2015,
Le foyer Péri accueille 6 personnes de l'Adapei,
et aussi 2 étudiants dans un logement indépendant,
au même étage de l'immeuble.
C'est un partenariat entre l'Adapei et l'association Nantes'Renoue.
Logement avec des conditions intéressantes pour les étudiants.
Présence rassurante des étudiants, en plus des professionnels.
Autonomie et vie d'adulte pour les personnes accueillies,
Bon voisinage, entraide
et Vivre ensemble.
C'est une solution innovante,
pour avoir un **« Chez soi »**,
Comme tout le monde.

> LES OUTILS

Communiquer à tous

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) vers une meilleure accessibilité

Dominique Moreau, Administrateur

L'accessibilité ne concerne pas que le handicap physique : l'objectif poursuivi par l'Adapei est de rendre accessible aux personnes handicapées mentales tout ce qui est disponible pour chaque citoyen : santé, logement, travail, information, loisirs, cultures, vacances…

La loi Handicap de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées stipule que : « *L'accessibilité des services de communication publique en ligne concerne l'accès à tous types d'informations sous forme numérique quels que soient le moyen d'accès, les contenus et le mode de consultation* ».
En 2015, le gouvernement a aussi lancé son projet de loi baptisé « *Pour une République numérique* ».
Le numérique, c'est l'avenir, si ce n'est déjà le présent. Des actions simples peuvent être mises en place pour faciliter la compréhension, comme se repérer dans le temps et dans l'espace, comprendre les informations orales et sonores, et les notions abstraites ou maîtriser la lecture et/ou l'écriture.
Pour répondre à ce principe, le nouveau site de l'Adapei de Loire Atlantique s'efforce de respecter les principales normes et recommandations de l'accessibilité Web définies par le référentiel Accessiweb et le consortium w3c. Ces critères permettent d'améliorer la lecture des sites par les personnes handicapées mais aussi du grand public, en particulier, pour rendre les contenus écrits accessibles.

Notre nouveau site internet propose donc :

Des menus de navigation simple sur l'ensemble des pages (fil d'Ariane)

Une disposition des champs et intitulés de formulaires sans ambigüité

Des articles écrits en « Facile à lire et à Comprendre » (FALC), reconnaissables par un logo

Une vocalisation du contenu sur toutes les pages

Une charte graphique homogène et de nombreuses illustrations

Des liens explicites et/ou commentés

Des polices de caractères de famille « sans serif » (sans empattement)

Un plan du site accessible depuis l'ensemble des pages

Pour plus d'informations sur l'accessibilité numérique, vous pouvez consulter la fiche spécifique du « Guide de l'accessibilité » de l'Unapei à cette adresse : **http://www.adapei44.fr/politique-daccessibilite/**

FACILE-À-LIRE

Le nouveau site internet de l'Adapei
permet d'avoir rapidement les informations.
Les textes, photos, images sont adaptés
pour une bonne compréhension.
Des articles et informations
sont en « Facile À Lire et à Comprendre ».
On les repère avec le picto .
Toutes les pages ont une lecture audio en cliquant sur le picto .

> LES OUTILS

Le Facile A Lire et à Comprendre

L'accès à l'information pour tous

Gilles Ménard, Administrateur

Que dit la loi ?
Le droit à l'information est écrit dans :
- La loi du 2 janvier 2002
- La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- La Convention des Nations Unies de 2010 pour les droits des personnes handicapées.

Le Facile À Lire et à Comprendre a été créé en 2009
Le projet européen s'appelle Pathways.
Le projet a été conduit par Inclusion Europe.
Pour la France,
l'association Nous Aussi et l'Unapei ont participé à ce projet.

Le Facile À Lire et à Comprendre
Ce sont des règles pour créer une information accessible à tous dans tous les domaines de la vie.

Il est important pour tous de pouvoir :
- Comprendre les documents
  - les règlements,
  - les modes d'emploi
- Apprendre de nouvelles choses
- Faire ses choix, prendre des décisions
- Faire ses démarches
  - Pour son travail
  - Pour sa santé
  - Pour ses loisirs
- Etre un citoyen
- Etre plus autonome

Les règles du Facile À Lire et à Comprendre précisent comment :
- Organiser un document
- Construire les phrases
- Choisir les mots
- Illustrer un document (photos, pictogrammes)

Quelques exemples de **documents**
en Facile À Lire et à Comprendre

FACILE-À-LIRE

La règle la plus importante est :
Impliquer les personnes handicapées intellectuelles
dans l'écriture des documents en **F**acile **À L**ire et à **C**omprendre.
Les personnes handicapées intellectuelles connaissent leurs besoins
Les documents écrits en **F**acile **À L**ire et à **C**omprendre
portent le logo

Il existe aussi des règles pour :
- les informations électroniques - internet
- les informations audio
- les informations vidéo

Exemples de règles
- Regrouper les informations par thème
- Repérer facilement les informations importantes
- Utiliser des mots faciles à comprendre
- Expliquer les mots difficiles
- Faire des phrases simples et courtes
- Utiliser si possible le présent
- Utiliser une police de caractère claire et facile à lire (Arial taille 14)
- Ne pas écrire en italique
- Ne pas souligner le texte
- Ne pas écrire des mots entiers en lettres majuscules

Des informations, des guides et des documents sont disponibles :
Sur le site Inclusion Europe www.inclusion-europe.eu
Sur le site Unapei : www.unapei.org
Sur le site Nous Aussi www.nousaussi.org
Sur le site INPES www.inpes.sante.fr

> LES OUTILS

« Je suis formée au FALC »

Facile à Lire et à Comprendre

Maryvonne Leparc, ESAT Nantest

FACILE-À-LIRE

Je m'appelle Maryvonne et je travaille à l'ESAT Nantest,
Je fais aussi partie de l'association Nous Aussi Nantes.
J'ai fait la formation au **F**acile **À L**ire et à **C**omprendre
La formatrice, c'était Jeanine de l'Unapei
Que j'avais déjà connue à la formation Accessibilité.

J'ai trouvé la formation très très bien.
Il y avait une bonne ambiance.
Beaucoup de monde devrait la faire.

On a fait des exercices pour transformer des phrases longues
en phrases courtes et faciles,
Pour utiliser des mots simples au lieu des mots compliqués,
Pour mettre des photos ou des pictogrammes.
Le pictogramme, c'est un dessin pour aider à comprendre la phrase.
Les gens ne savent pas ce que c'est, en général.

Si dans les administrations, c'était en **F**acile **À L**ire et à **C**omprendre,
Ce serait plus facile pour tout le monde,
Pour nous, mais aussi pour les personnes âgées par exemple.
Aux guichets de la mairie, ils ont mis des codes couleurs, c'est bien
Mais les infos ne sont pas faciles à lire et il n'y a pas de pictos, c'est dommage.
On ne devrait pas dire les « usagers » on pense « jeter à la poubelle ».
Mais dire les personnes ou les travailleurs ou les résidents.

Depuis, la formation me sert bien.
Je fais attention aux mots pour expliquer aux autres
Et mettre ou dire des mots simples à mon travail.
Je participe aux articles du Papillonnages,
J'ai participé au document de Nous Aussi sur le CVS.

Je suis allée au château de Nantes pour aider à préparer une expo
On a repris la description des tableaux avec des mots simples
Et en plus grand,
On a enlevé les chiffres romains pour dire les siècles
parce que les X, les V, et les I, je ne comprends pas,
Alors on a écrit avec les chiffres 1 , 2,...6, 7.

On va y retourner pour voir quand ce sera prêt,
Et ils nous ont invité à visiter le Château
C'est très gentil !

> LES OUTILS

Accueillir, Accompagner, rendre Accessible sont les 3A...

Daniel Louboutin, Administrateur

Le Pictogramme « *S3A* » Symbole d'Accueil, d'Accompagnement, d'Accessibilité a été créé en mai 2000 par l'Unapei en collaboration avec l'AFNOR (Association Française de Normalisation).
Il représente 2 visages qui s'imbriquent : celui de l'accompagnant et celui de la personne en situation de handicap mental.
Depuis sa création, de nombreux projets ont vu le jour, ainsi, les structures qui affichent actuellement le « *S3A* » (les transports, établissements touristiques, musées, collectivités locales...) s'engagent à améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap mental et faciliter leur accès à la Cité.

Les principales difficultés et obstacles des personnes en situation de handicap mental sont :
- S'orienter et se repérer dans l'espace.
- Evaluer l'écoulement du temps.
- S'exprimer clairement et maîtriser les règles de communication.
- Accéder à la lecture et à l'écriture.
- Mémoriser des informations et fixer son attention.

Dans la poursuite du travail engagé depuis de nombreuses années, une action d'envergure en partenariat avec les centres E.Leclerc est en cours.
En effet dans le cadre d'une démarche de certification, les magasins s'engagent à favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap mental.

Pour cela, ils doivent satisfaire les engagements suivants :
- Les personnes en situation de handicap mental peuvent se rendre au point accueil ou à une caisse prioritaire signalés par le pictogramme S3A, ou une personne formée pourra les accueillir, les renseigner et si besoin les accompagner.
- Les hôtesses d'accueil et de caisse sont formées à l'accueil des personnes handicapées mentales.
- Un affichage informe les clients de la signification du pictogramme.

Les objectifs et actions à venir :
- La démarche doit être faite en collaboration avec « *Nous Aussi* » (Association Française des personnes handicapées intellectuelles).
- Il faut que l'on fasse connaître le symbole S3A auprès des personnes en situation de handicap mental.
- Beaucoup de travail de formation reste à faire, sachant que l'ensemble du personnel des lieux où l'on reçoit du public doit être formé pour accueillir des personnes en situation de handicap mental.
- Nous manquons de personnes ressources pour répondre aux sollicitations plus fréquentes par exemple des mairies dans le cadre des commissions d'accessibilité.

« L'accès à tout pour tous » reste réalisable, le chemin est encore long mais chacun peut y contribuer.

FACILE-À-LIRE

Le Pictogramme « S3A ».
S pour symbole
3 A pour **A**ccueil, **A**ccompagnement, **A**ccessibilité.
Le pictogramme représente deux visages qui s'imbriquent :
- en bleu, le visage de la personne de soutien, celle qui aide,
- en blanc, le visage de la personne handicapée intellectuelle.

Ce pictogramme est utilisé par les lieux et établissements qui s'engagent à améliorer l'accueil, l'accompagnement, l'accessibilité des personnes en situation de handicap intellectuel.
Plusieurs personnes handicapées intellectuelles ont suivi la formation S3A.
Elles sont maintenant prêtes à former leurs pairs.
Les personnes handicapées intellectuelles participent aux formations des lieux et établissements quand ils en font la demande.

> INCLUSION SOCIALE

La Chapelle-sur-Erdre, une ville handi'accueillante

Depuis 2009, la Commission Communale d'Accessibilité s'attache à rendre la Ville de La Chapelle-sur-Erdre handi'accueillante. Différents plans se sont succédés, le dernier en cours se déploie entre 2015 et 2017.

Au-delà de ses obligations réglementaires, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre souhaite fédérer ses actions afin de favoriser l'accès des personnes en situation de handicap à toute vie sociale.

Une mission Handicap a ainsi été créée afin de permettre la coordination de ces actions. (mission.handicap@lachapellesurerdre.fr)

De nombreuses réalisations ont été conduites, notamment sur la voirie, l'éducation et l'enfance.

Par exemple, des actions de sensibilisation à partir d'un parcours accessibilité ont été proposées aux enfants des différents accueils périscolaires, une « *boum* » a été organisée au Jam avec des jeunes en situation de handicap des associations Cap ado et « *Un Copain Comme Les Autres* ».

Les collèges accueillent régulièrement différentes associations en lien avec le handicap.

Par exemple en 2014, dans le cadre du projet « Citoyens en marche », mené par le service Jeunesse de la Ville, des élèves de 5e du collège de La Coutancière ont participé à un concours de réalisation d'affiches pour sensibiliser la population aux difficultés de cheminement sur les trottoirs.

La culture et le sport ne sont pas en reste avec notamment l'organisation de l'accessibilité à Festiv'ID (colonnes vibrantes), la mise en place de l'événement sportif en mixité Handi'chap.

Mais aussi, la création de jardins adaptés, la participation des résidents du foyer Adapei ERDAM à l'émission de radio du service jeunesse nommée FMR.

L'accès à l'information n'est pas négligée, la Ville propose, dans chaque magazine municipal, un article rédigé en Facile À Lire et à Comprendre pour la lecture des personnes en situation de handicap ou encore la participation active à la mise en place d'une simulation de vote dont l'objectif est de leur permettre de participer à la vie de la cité dans un statut de liberté, de leur permettre d'être reconnu comme des citoyens à part entière et de bénéficier de tous les éléments pour exercer leur libre citoyenneté.

Ville de la Chapelle-sur-Erdre

Voici le récapitulatif des différents domaines d'accessibilité du plan d'actions 2015-2017 :

- Établissement Recevant du Public (ERP)
- Logements
- Transports, stationnement, déplacements
- Enfance et éducation
- Aides à la personne
- Loisirs
- Culture
- Emploi et formation
- Associations
- Communication et information
- Citoyenneté

FACILE-À-LIRE

Dans la ville de La Chapelle-sur-Erdre,
la mission Handicap pilote les actions
afin de rendre la ville « Handi'accueillante ».

Elle agit pour :

- Rendre les lieux accessibles à tous,
- Développer des activités accessibles à tous,
  - les loisirs
  - la culture
- Sensibiliser et informer,
- Faciliter la participation à la vie de la commune,
  - A la radio locale par exemple
- Aider à exercer sa citoyenneté,
  - Par la simulation de vote par exemple

Le foyer ERDAM de l'Adapei y participe avec d'autres.
Tout cela va dans le sens d'une commune plus inclusive.

AGENDA 21 | LA CHAPELLE SUR ERDRE

> INCLUSION SOCIALE

Histoires courtes sur le territoire de Blain/Châteaubriant

Fabienne Brochard, Responsable des foyers de Blain et Châteaubriant

Monsieur et Madame B. sont accompagnés par le SASP (Service d'accompagnement et de soutien à la Parentalité) de Châteaubriant pour les soutenir dans leur rôle de parents et par le « Logement accompagné » de Blain pour tout ce qui concerne la vie quotidienne, les vacances, les déplacements… Leur fille a trois ans, elle va depuis 2015 à l'école primaire. En ne prenant que le prisme de l'inclusion sociale au travers de la parentalité, elle est vécue par les rencontres avec l'enseignant, le médecin de PMI, la venue d'une baby-sitter au domicile…

Madame N., vit au foyer de Châteaubriant. Elle participe à des cours collectifs de natation pour apprendre à nager. Madame M. habite au foyer de Blain et son compagnon est suivi par le service des logements accompagnés. Ils vont à des séances d'aquagym chaque semaine.

Madame L., 50 ans, célibataire, suivie par le SAVS de Blain, participe à des rencontres chaque semaine avec une association locale de soutien aux personnes seules. Elles font des gâteaux, elles se promènent, jouent aux cartes… Madame L. est bien intégrée dans le groupe. Elle a eu besoin d'un soutien important pour franchir le pas, aller vers des personnes qu'elle ne connaissait pas.

Madame J. habite au foyer de Blain. Elle fait de la danse bretonne dans une association nantaise et parfois se rend à des festivals de fest-noz accompagnée par ce même groupe. « Ça fait du bien d'être avec des gens en dehors du foyer ».

Madame P. et Monsieur R. sont suivis par le SAVS de Châteaubriant. Ils souhaitent aller en vacances chaque année en camping, au bord de la mer. L'équipe organise avec eux, de bout en bout, le séjour. Elle accompagne le couple en amont, au camping, afin de faire du lien avec le propriétaire et pour repérer la route, les magasins à proximité… Chaque détail dans la vie de ces personnes pendant leur séjour est balisé, repéré afin que tout se déroule au mieux.

Madame G, Monsieur F et Monsieur D. sont accueillis à l'accueil de jour de Blain. Ils ont souhaité faire partie d'une association locale qui propose une activité de gymnastique douce. Ils s'y rendent tous les lundis matin, accompagnés d'une éducatrice tout au long du cours. Ils ont besoin d'être aidés et canalisés pendant la séance. Monsieur D. : « j'y vais pour voir d'autres gens. Parfois, la voisine qui fait de la gym avec nous, nous invite après le cours, à boire un jus d'orange chez elle ! »

Monsieur M. est suivi par le « Logement accompagné » de Blain. Il fait du judo depuis qu'il est tout petit, dans un club. Il poursuit, chaque semaine, cette activité qui lui plait beaucoup et où il a ses repères.

Monsieur S, Madame V., Monsieur D. vont voter à chaque élection : ils lisent avec l'équipe les programmes de chaque parti. Ils sont accompagnés le jour du vote afin d'être guidés dans la démarche à suivre (entrer dans l'isoloir, présenter les cartes d'identité et d'électeur...). Depuis 2015, à Blain, le vote électronique facilite les démarches. L'appareil est disponible avant les élections et les adultes peuvent ainsi s'essayer avant le jour J. à l'utilisation de la machine.

Paul G, 57 ans, habite au foyer d'hébergement de Châteaubriant. Il va voir sa famille une fois par mois. Depuis son arrivée au foyer, il s'y rend en vélo (80 kms aller/retour). Il connait toutes les petites routes qui sillonnent la campagne. Il est très fier de faire ce trajet seul. Un moment donné, l'équipe a noté des difficultés de repérage dans l'espace qui s'amplifiaient. Un jour, un événement qui aurait pu être grave a provoqué la remise en question de ces déplacements. La fatigue se faisant aussi ressentir chez Monsieur G., l'équipe lui a proposé de prendre le tram train afin de garder une certaine autonomie. Un accompagnement fut nécessaire au début afin de repérer le guichet pour acheter son billet, le coût (« billet rouge » pour Monsieur G.), le temps nécessaire pour se rendre à la gare à pied afin de ne pas rater son train (l'équipe sait qu'il faut lui indiquer le moment de partir)... et la station où il doit descendre. C'est pour Monsieur G. un bon compromis, l'autonomie dans ses transports étant essentielle.

Madame V. va au cinéma, seule, de façon régulière. Les bénévoles qui assurent l'accueil la connaissent bien et interpellent le foyer s'ils sentent Madame V. en difficulté.

FACILE-À-LIRE

Dans un foyer d'hébergement ou dans son logement,
chacun a ses besoins, ses capacités et son projet de vie.
C'est le rôle de l'équipe éducative de soutenir
et d'accompagner ce projet.
A Blain ou à Châteaubriant, par exemple,
les besoins peuvent être très variés :
- Faire ses papiers à la mairie,
- Consulter son médecin,
- Faire ses achats,
- Être autonome en train-tram pour aller voir sa famille,
- Participer à des activités sportives,
- Participer à la vie d'une association locale,
- Faire du camping pendant ses vacances,
- Aller seul au cinéma,
- Aller voter,
- Accompagner son enfant,

Ce n'est pas toujours facile, mais avec du soutien,
de l'information et de la compréhension,
beaucoup de choses sont possibles.
Si dans la société, tout le monde se mobilise,
et y travaille ensemble,
la société inclusive est possible.

AGORA, un spectacle d'Arts Vivants !

Depuis l'an dernier l'Esat de Blain continue l'aventure théâtrale avec Fabrice Eveno, comédien et metteur en scène. De cette collaboration est née AGORA, création originale, miroir de notre société de nos différences de nos existences. La troupe de comédiens s'est installée en résidence à l'espace culturel de Bouvron au mois de septembre 2015. Dans cette même salle, les 29 et 30 janvier, les 3 premières représentations ont rassemblé 500 spectateurs. Depuis, le spectacle évolue pour jouer sur scène bien évidemment, mais aussi dans la rue, en amphithéâtre, lors d'assemblées générales... Une tournée débute fin 2016 avec en point de mire des festivals. AGORA est un spectacle sans parole rythmé musicalement. Morgane, Jean-Louis, Maxime, Frédéric, Didier accompagnés de Mèlèane surmontent leurs difficultés avec envie, avec passion, un plaisir sincère et une esthétique affirmée.

AGORA c'est toi… AGORA c'est moi… AGORA c'est nous. Rendez-vous le 18 juin lors de l'AG de l'Adapei pour applaudir ce beau travail et rencontrer les comédiens.
Suivez la troupe sur facebook et prochainement sur http://lecerclekarre.wix.com/

Un nouveau service : le SESSAD Autisme « interventions très précoces »

À partir de septembre sera ouvert un SESSAD « *interventions très précoces* » pour 14 enfants TSA (Troubles du Spectre Autistique) de 18 mois à 4 ans, sur l'agglomération nantaise. En lien étroit avec les services de diagnostic, il propose, en impliquant les familles, un accompagnement éducatif et social dans tous les contextes de la vie ordinaire de l'enfant, avec le suivi médical juste et nécessaire. En référence aux Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles et en coopération avec le centre de diagnostic choisi par les familles seront mises en œuvre, en co-construction avec les parents, des interventions développementales et comportementales, adaptées et intensives.
Contact : sessadtresprecoce@adapei44.asso.fr

La plateforme d'accompagnement pour personnes vieillissantes labellisée

L'Adapei de Loire-Atlantique et l'Apei Ouest 44 se sont associées pour répondre en avril 2015 à l'Appel à Projet de labellisation d'une « *Plateforme d'hébergements et de services pour personnes vieillissantes, en situation de handicap* ». Cette collaboration a reçu un accueil très favorable et une labellisation, début 2016. Avec cette plateforme, les deux associations s'engagent à accompagner au plus près les 550 personnes de plus de 45 ans actuellement accueillies dans les ESAT des deux associations. L'objectif est de renforcer les compétences collectives au service des personnes handicapées vieillissantes, ceci en lien avec les Services de Santé, les Tutelles, les Services d'Aide à Domicile, les Collectivités et tous les acteurs du « *grand âge* ».

En juin 2015, cette plateforme a accueilli deux nouveaux partenaires : l'APF et l'Arche Le Sénevé, pour répondre à l'Appel à Projets du Conseil Départemental portant sur la création de places de SAVS, SAESAT et Foyers de Vie. La réponse collective, portée par les quatre associations, a permis de proposer une offre cohérente, respectueuse des besoins des personnes, avec un objectif affiché de parcours sans rupture, porté par un fort décloisonnement entre les 4 associations. Cette réponse commune, qui se déploie actuellement sur le département, s'appuie sur un meilleur maillage territorial et propose une réponse graduée permettant le maintien de la Personne handicapée vieillissante dans son environnement habituel.

Retour sur le Congrès 2016 de l'Unapei

Le 56e congrès de l'Unapei s'est déroulé du 19 au 21 mai dernier à Colmar. Au programme des interventions politiques, des tables rondes, une conférence et de nombreux autres et échanges organisés pour construire ensemble une société inclusive. Découvrez sur le site de l'Unapei les prises de positions politiques communiquées à cette occasion.

Le 19 mai se déroulait la Conférence nationale du handicap à l'Elysée dont la thématique portait elle aussi sur la société inclusive. L'Unapei y participait et a pu faire connaître ses attentes (communiqué de presse diffusé en amont de la CNH sur le site internet : www.unapei.org).

Le lendemain, lors de l'Assemblée générale de l'Unapei à Colmar, Christel Prado s'est adressé aux congressistes et à Ségolène Neuville, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion. La Présidente de l'Unapei a notamment rappelé que l'Unapei se bat depuis sa création contre la pensée déterminisme qui justifie encore en France que les personnes en situation de handicap n'aient ni les même droits ni les mêmes chances que les autres, l'Unapei étant résolument tournée vers l'action et la co-construction (lire le communiqué de presse diffusé le 20 mai 2016 : www.unapei.org).

www.unapei.org

La belle saison sportive de l'ELAN

Claude Stefani, Président de l'ELAN Sport Adapté, elan.sportadapte44@9business.fr

Une très belle saison 2015-2016 à l'ELAN SPORT ADAPTÉ qui remporte son premier titre de champion de France.

Tir à l'arc :

Manon BÉRANGIER, après avoir gagné le championnat régional de tir à l'arc a décroché, très brillamment, la médaille d'Or au championnat de France qui se déroulait à Castres les 19 et 20 Mars dernier.

Belle performance d'Olivier OIRY qui pour sa première saison de Tir à l'Arc gagne le championnat régional et finit 7e sur 102 à sa première participation au championnat de France…

La section Tennis a également l'intention de briller…

Anthony CHARRAUD gagne le championnat régional en sénior homme et Isabelle DESSERT et Claire JAULIN finissent respectivement 1re et 2e en catégorie sénior femme.

Ils sont tous les trois qualifiés et participeront au championnat de France de Tennis qui se déroulera à Mont de Marsan les 28 et 29 Mai prochain.

Basket :

Belle saison à la section basket qui participe pour la première fois au championnat de France de Basket à Gravelines.

La section Athlétisme n'est pas en reste… Elle a décroché beaucoup de médailles au championnat régional d'athlétisme qui se déroulait à Nantes.

Rien de cela ne serait possible sans nos 83 encadrants bénévoles qui, tout au long de l'année entrainent nos 260 sportifs et leur permettent, quel que soit leur niveau, de prendre du plaisir et de progresser.

Ils méritent tous une médaille d'or.

Renouvellements d'inscription du Lundi 20 Juin au Vendredi 24 Juin. Bonnes vacances à tous.

Nouvelles inscriptions le lundi 5 et Jeudi 8 Septembre au siège de l'association : 16 Boulevard Auguste Peneau 44300 NANTES.

Les vainqueurs de Festi'soupe 2016, ont pu participer à un atelier cuisine

Les jeunes de l'IME Les Dorices ont eu l'honneur de participer à un atelier cuisine au Restaurant «Au fil des saisons» à Vallet, animé par le Chef Thomas Lardière. Ce fut une belle rencontre, avec des temps de partage et d'initiation…
Ils ont également reçu un diplôme et un livre de cuisine.
L'animation Festi'soupe fait partie du programme des axes de développement durable et prévention conduit par le service éducation et vie associative de Vallet. Elle s'inscrit également dans le cadre du Plan éducatif local.

Biocat, leur nouvelle activité (atelier chocolat) est un succès…

Biocat s'est lancé depuis 6 mois dans une nouvelle activité : le chocolat…
C'est un grand succès… relayé récemment part la presse locale. l'Hebdo de Sèvre et Maine tient à souligner tous les bienfaits du chocolat (dans son article paru le 24 mars 2016).
Pour tous renseignements : Magasin Biocat - 3, chemin des Haies à Gétigné. Contact : esatbiocat@esatco44.fr

Esatco relance un restaurant interentreprises

L'Adapei de Loire-Atlantique s'est associée au groupe de restauration Ansamble pour relancer le restaurant l'Aubinière (zone Nant'Est). Ce projet inclusif, implique une douzaine de personnes handicapées… **Ouvert au public du lundi au vendredi** de 11h30 à 14h00. L'Aubinière - 4, rue de Bruxelles à Nantes. Tél. 02 51 89 02 08.

Visite l'entreprise Manitou

Les travailleurs des ateliers de sous-traitance de l'ESAT de Varades (antenne de l'ESAT d'Ancenis) ont visité l'entreprise Manitou le 31 mars dernier.
Cette visite s'inscrit dans la démarche qualité engagée depuis plusieurs mois avec les sociétés RH (Raccords Hydrauliques au Frênes/Loire) et Manitou (constructeur de chariots élévateurs sur Ancenis).
Les travailleurs ont compris la responsabilité de la prestation a réaliser pour répondre aux attentes de ces deux clients.

Inauguration du FAM Diapason

Le FAM Diapason a été inauguré le 7 avril dernier en présence d'élus locaux, départementaux et nationaux (Cécile Courrèges, Philippe Grosvalet), des familles et des professionnels des 3 associations ayant un ancrage en Loire-Atlantique et qui composent le groupement Diapason : l'Adapei, l'APAJH et Sésame Autisme.
Le FAM Diapason se compose de 4 maisons de taille familiale (5 personnes) pensées pour répondre aux spécificités sensorielles, émotionnelles et cognitives des adultes présentant un autisme sévère.

Atelier « solidaire » pour les jeunes de l'IME des Sorinières

Le groupe Tremplin 3 de l'IME des Sorinières s'est lancé il y a quelques mois dans un projet humanitaire… L'objectif était de récolter de l'argent pour ensuite le verser à une association humanitaire afin de financer du matériel pour des enfants.
Pour cela, les jeunes ont réalisé des cartes avec des dessins issus de plusieurs techniques : peinture, acrylique, gouache, paille, billes, rouleaux, projections, tampons… L'impression a ensuite été confiée aux jeunes de l'IEM de la Marrière à Nantes.
Cet atelier, effectué dans un esprit de découverte et de création, a été très bénéfique puisque il a permis de récolter la somme de 611 €…

Inauguration de la Résidence Canteni

C'est sous un soleil radieux, que le 1er avril 2016, a été inaugurée la nouvelle Résidence Canteni (qui regroupe le foyer Dalby et le foyer Péri) en présence de : Monsieur **Philippe Grosvalet**, Président du Conseil Départemental de Loire-Atlantique, Madame **Claire Tramier**, Vice-Présidente aux personnes en situation de handicap et Madame **Abbassia Hakem**, Adjointe du quartier Bellevue.
C'est avec plaisir que les résidents ont pu recevoir officiellement les clés de leurs appartements.
2 foyers composent cette résidence :
Un foyer situé au 23 chemin des réunis comprenant 19 logements locatifs de 20 m², accueillant 18 personnes en hébergement permanent et disposant d'une place d'accueil temporaire.
Un foyer situé au 3 chemin des réunis comprenant 13 logements locatifs de 20 m², accueillant 12 personnes en hébergement permanent et disposant d'une place d'accueil temporaire.

esatco
ATLANTIQUE
LE HANDICAP AU CŒUR DU SERVICE

Nos ESAT et Entreprises Adaptées sur le département, pour répondre aux attentes des clients.

Nos métiers

- Sous-traitance
- Espaces verts & Horticulture
- Services & Insertion
- Prestations industrielles
- Blanchisserie & Nettoyage
- Bois & Bâtiment
- Métiers de bouche

Pour tous renseignements
✆ 06 70 98 82 09

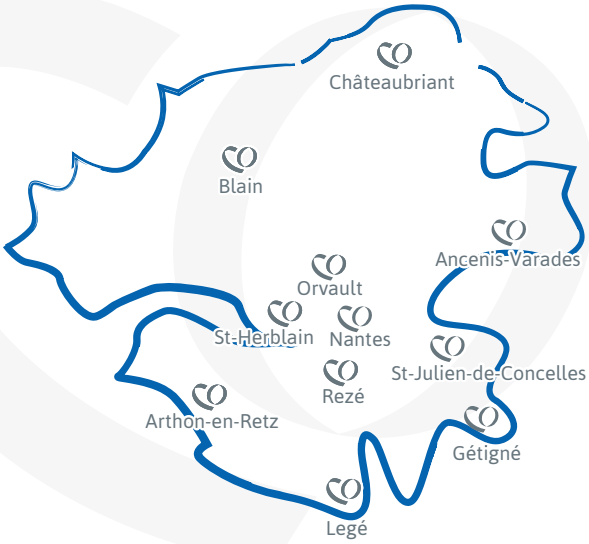

Le Fonds de dotation : Handicap ! Agir Ensemble" remercie ses partenaires

AFC Les Associations Familiales Catholiques 44 · AMU · AMI2 · Banque Populaire Banque & Assurance · Berjac · Brioches Fonteneau · Caisse des Dépôts · CCI Nantes St-Nazaire · CMCAS · Crédit Coopératif C'est un choix · EDF · EDGE Avocats · Fondation orange · Groupama · Grosseron being a part of you · Handicap & Société Fonds de dotation · Imprimerie Planchenault Ancenis - Châteaubriant · Renault · Agence Marc & Tony Charrier Garage automobile · Dacia · LR Conseil · Saprena · SociaNOVA · Titi Floris le transport coopératif · VTF · Vousécoute Dispositifs d'écoute & de participation

Imprim'Vert Direction Communication Adapei 44 - Juin 2016 - Photos non contractuelles

Adapei
Loire-Atlantique
Association membre de l'Unapei
www.adapei44.fr

Toute l'actualité de l'Adapei

- Adapei 44 : **www.adapei44.fr**
- Esatco : **www.esatco.fr**
- Facebook Adapei 44 : **www.facebook.com/adapei44**
- Twitter Adapei 44 : **www.twitter.com/adapei44**
- Youtube Adapei 44 : **www.youtube.com/**